Revue québécoise de linguistique



Proposition d'un contenu linguistique à l'oral pour l'école primaire : une expérience réalisée en classe de 4^e année

Luc Ostiguy and Gilles Gagné

Volume 16, Number 2, 1987

Problèmes linguistiques et enseignement du français au Québec

URI: https://id.erudit.org/iderudit/602596ar DOI: https://doi.org/10.7202/602596ar

See table of contents

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (print) 1705-4591 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Ostiguy, L. & Gagné, G. (1987). Proposition d'un contenu linguistique à l'oral pour l'école primaire : une expérience réalisée en classe de $4^{\rm e}$ année. Revue québécoise de linguistique, 16(2), 103–142. https://doi.org/10.7202/602596ar

Article abstract

This paper proposes a linguistic oral content for primary school francophone children, such a content being absent in the functionnally-oriented official curriculum. The content consists in a number of formal variants corresponding to unformal stylistic markers and respecting certain explicit criteria. It has been tried out in a preliminary study conducted in a regular fourth grade class and designed to develop the use by the children of those formal variants in appropriate situations. The children were recorded in a series of increasingly formal communicative situations and participated in metalinguistic classroom activities about parts of the content proposed. Results show that: (i) children change spontaneously their ways of speaking according to formality of situations, are aware of that variation but do not show an awareness of the linguistic formal and unformal variant involved, (ii) during the metalinguistic activities the children developed an explicit awareness of many of those variants and increased afterwards their use of formal variants

Tous droits réservés © Université du Québec à Montréal, 1987

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

PROPOSITION D'UN CONTENU LINGUISTIQUE À L'ORAL POUR L'ÉCOLE PRIMAIRE : UNE EXPÉRIENCE RÉALISÉE EN CLASSE DE 4ème ANNÉE¹

Luc Ostiguy et Gilles Gagné

1. Problématique

Le programme québécois d'enseignement du français au primaire de 1979 énonce que l'objectif de la classe de français est de développer chez l'écolier «ses habiletés comme émetteur et comme récepteur autant en langue orale qu'en langue écrite» (p. 7). En tant qu'émetteur, en communication orale, il revient à l'écolier, quant au contenu à exprimer, d'organiser son message en fonction de son intention de communication (informer, exprimer un goût ou une opinion, tenter de persuader ou de faire agir, etc.), des caractéristiques de l'interlocuteur (ses besoins d'informations, par exemple) et de la situation. Il lui revient aussi, quant à la forme de son message, de choisir la variété de langue convenant à la situation.

Pour développer les habiletés langagières de l'élève, il est proposé dans le programme d'étude un ensemble «d'éléments d'apprentissage» qui font l'objet d'activités d'apprentissage en classe. Ces activités sont, pour l'essentiel, des situations diverses à l'intérieur desquelles l'enfant a à communiquer. Les écoliers, à la faveur de ces activités, communiquent à l'intérieur de situations définies par l'intention exprimée et les interlocuteurs impliqués, et s'interrogent par la suite sur les facteurs situationnels qui

^{1.} Cet article est déjà paru, dans une version modifiée, sous le titre «Pour un contenu linguistique en oral au 2e cycle au primaire», dans Le français à l'école primaire, dans la série Recherches et essais, no ll, P.P.M.F. Primaire, Université de Montréal, 1986.

ont influencé leurs productions orales. Ce recul ou ce questionnement volontaire par rapport à l'usage de la langue est dit, dans le programme d'étude, «objectivation».

On espère ainsi que, par la pratique de la langue en situation et par l'objectivation de cette même pratique, les habiletés langagières de l'écolier se développeront naturellement.

L'orientation adoptée par le programme est inspirée des perspectives fonctionnelles et sociolinguistiques concernant la langue et le langage². Elle reconnaît l'importance des fonctions de la langue et des objectifs poursuivis par le locuteur, d'une part comme conditions nécessaires des apprentissages linguistiques et, d'autre part, comme facteur de variation linguistique. Par ailleurs, cette pédagogie vise moins à développer les connaissances linguistiques que les habiletés à réaliser les fonctions langagières, en particulier celle de la communication, en tenant compte des différents paramètres de cette dernière : intention, locuteur, contexte situationnel, interlocuteur, sujet.

Le résultat d'une telle orientation est que l'accent est mis à l'oral sur les situations de communication et les types de discours (expressif, incitatif, informatif, ludique et poétique) et qu'on ne propose pas d'éléments d'apprentissage linguistiques spécifiques. Les éléments d'apprentissage y sont plutôt formulés en termes d'habiletés à utiliser l'un ou l'autre des discours en fonction de l'intention de communication et des caractéristiques des interlocuteurs.

Malgré l'intérêt que représente l'orientation proposée, on voit mal, tout de même, comment l'école peut se dispenser de proposer des objectifs proprement linguistiques de développement et de déterminer des contenus spécifiques à cet effet.

Gagné (1983, p.486), sur ce point, a suggéré qu'un des objectifs de l'école devrait être de préparer les individus à assumer un fonctionnement efficace des communications institutionnalisées à l'intérieur de la communauté nationale et à l'extérieur. Puisque la variété de langue plus spécifiquement liée à ces fonctions est, dans

^{2.} Pour une analyse des types de pédagogie en enseignement de la langue maternelle, le lecteur consultera Gagné (1983).

plusieurs cas, le français oral soutenu, l'école devrait alors chercher à transmettre les éléments linguistiques propres à cette variété.

À un niveau individuel maintenant, l'école devrait avoir également comme objectif de développer, à l'oral comme à l'écrit, l'habileté à assurer les fonctions individuelles du langage, pratiques et utilitaires comme le sont la communication, l'expression, ou abstraites comme l'est, par exemple, la fonction référentielle ou informative. Dans certains cas, le recours à la langue familière est suffisant. Dans d'autres, toutefois, le français soutenu est plus utile.

Cependant, les écoliers semblent avoir acquis, avec les années, par le biais des médias oraux, de l'enseignement et parfois de leur entourage immédiat, une compétence du français soutenu, mais celle-ci demeure, dans une certaine mesure, passive. Si au plan de la compréhension, le français soutenu ne semble donc pas leur causer de problème majeur, dans le cas d'énoncés sémantiquement et syntaxiquement à leur portée, c'est au niveau de l'utilisation que surviennent pour eux les difficultés.

Pour réaliser ses objectifs, l'école ne peut pas se dispenser de proposer des objectifs linguistiques. Cette intervention ne signifie pas le rejet ou la condamnation du langage familier de l'enfant. Il s'agit plutôt d'élargir le répertoire linguistique actif de l'élève afin de l'aider à communiquer plus adéquatement dans diverses situations.

Cependant, vouloir développer un contenu linguistique à l'oral pose le problème de la relative absence de norme pour l'oral. Le fait qu'il n'existe pas de dictionnaire normatif de la langue orale illustre bien la difficulté d'établir en ce domaine une norme prescriptive.

Ce que l'on constate en effet, c'est que la langue ne constitue pas un tout homogène. À l'oral, le français du Québec, comme toute langue d'ailleurs, se prête à de nombreuses variations d'usage. Pour exprimer une même réalité, il existe plusieurs variantes, c'est-à-dire des formes linguistiques différentes véhiculant un même sens. Ces variations sont de plusieurs ordres : d'ordre géographique, d'ordre social et d'ordre stylistique.

Les premières sont facilement identifiables. Il y a d'abord l'accent qu'on reconnaît par la prononciation et par des caractéristiques prosodiques (rythme, intonation, accentuation). Il y a aussi le lexique qui peut varier de façon importante en

fonction des régions. C'est à la dialectologie que ressortit l'étude de la variation d'ordre géographique.

Les variations d'ordre social engagent aussi des variantes mais l'utilisation d'une ou l'autre de ces variantes est conditionnée non plus par une origine géographique mais par des caractéristiques des individus. Labov (1972) mentionne notamment comme caractéristiques la classe sociale, le sexe, l'appartenance à un groupe ethnique, l'âge.

La dimension sociale exprime ainsi la variation linguistique «corrélable» avec les divers groupes qui composent une société. Ainsi à New York, la prononciation du /R/ en finale de syllabe (par ex.: sources), ou en finale de mot (par ex.: for) est associée aux classes les plus élevées dans l'échelle sociale, alors que la chute du /R/ est associée au contraire aux groupes les moins élevés.

Cependant, il faut se garder de croire que l'utilisation d'une variante est exclusive à un groupe. On constate plutôt que suivant les groupes, il y a utilisation plus fréquente ou moins fréquente d'une ou l'autre des variantes pour une même situation de communication.

Les variations d'ordre stylistique expriment plutôt la variation linguistique «corrélable» avec les situations dans lesquelles la langue est utilisée. Aussi Labov (1972) a montré qu'à New York plus la situation est formelle, plus on a tendance à prononcer le /R/ final, et ce, dans tous les groupes sociaux, même ceux qui sont les plus portés à omettre le /R/ final dans les situations informelles.

Ure et Ellis (1977, pp.199-200), entre autres, retiennent quatre dimensions de la situation qui entraînent chez le locuteur une variation d'ordre stylistique : le sujet de l'activité langagière, le médium de transmission et les circonstances physiques où se déroule la communication, les relations sociales et personnelles entre les individus, et enfin le rôle ou la fonction sociale de la communication.

À chacune des dimensions de la variation linguistique correspond un terme de référence. On réfère aux variétés linguistiques correspondant à des régions par le terme «dialecte»; aux variétés linguistiques corrélables avec des groupes sociaux par les termes de «dialecte social» ou «sociolecte». Pour les variétés linguistiques identifiées à des situations de communication, plusieurs termes sont utilisés : «niveau de

langue», «registre», «style», «code», «variété»³. Dans cet article, nous utilisons le terme «registre» que nous définissons comme une variété linguistique d'une même langue caractérisée, entre autres, par un ensemble d'éléments et structures linguistiques (phonologiques, morphologiques, syntaxiques et lexicales) qui se retrouvent le plus fréquemment dans tel ou tel type de communication. Le «registre» correspond, dans une certaine mesure, au «speech style» chez Labov (1972) et au «register» chez Halliday et al. (1972).

En gros, les auteurs s'entendent pour distinguer à l'oral deux niveaux : formel et informel. Les registres correspondants comportent, entre autres, un certain nombre de variantes linguistiques qui les caractérisent. Pour Labov, les registres formel et informel sont caractérisés par un nombre plus ou moins grand d'occurrences de variantes socialement perçues comme prestigieuses ou de variantes familières. Pour Halliday et al. (1972), les registres formel et informel sont caractérisés par des variantes perçues comme socialement et fonctionnellement appropriées aux situations.

Dans cet article, nous qualifions les registres correspondant aux niveaux formel et informel par les épithètes «soutenu» et «familier». Conséquemment, les variantes linguistiques sont dites, soit «soutenues», soit «familières».

Les recherches révèlent ainsi qu'en situation formelle, il semble que les locuteurs tendent à utiliser un registre socialement acceptable, celui-ci se manifestant notamment par une utilisation accrue de variantes perçues comme plus appropriées à la situation.

Des recherches américaines et britanniques ont montré que la variation stylistique n'est pas le seul fait du locuteur adulte.

Une revue des écrits a fait apparaître que les enfants, avant même d'entrer à l'école, s'expriment de façon différente suivant qu'ils s'adressent à d'autres enfants ou à des adultes (Berko-Gleason (1973), Andersen (1978)). Les recherches effectuées auprès

^{3.} Le lecteur lira Lefebvre (1983) pour un exposé très éclairant de la notion de style.

des enfants de l'école primaire ont montré également que ces derniers utilisent des registres différents suivant les tâches communicatives auxquelles ils sont soumis, ou suivant qu'ils s'adressent au professeur ou à d'autres écoliers (Houston (1970), Jensen (1973), Reid (1978), Gambell (1981), Borders-Simmons et Lucas (1982)).

Notons qu'à l'heure actuelle, nous disposons de peu de données de ce genre en ce qui concerne l'enfant québécois. Gagné, Pagé et col. (1981) se sont intéressés à la langue parlée des enfants québécois mais leurs recherches ne portaient pas sur la variation en rapport avec les situations de communication. Lefebvre et Maisonneuve (1982), cependant, ont observé chez des adolescents du quartier Centre-Sud de Montréal l'utilisation de la variante ce que, dans les relatives libres et les questions indirectes, lorsque ces adolescents jouaient des rôles de professionnels (avocats, médecins, etc.) à l'intérieur de saynètes qu'ils avaient préparées. Dans toutes les autres situations où les adolescents ont eu à s'exprimer, les auteurs ont remarqué que ces derniers n'ont utilisé que la variante qu'est-ce que. À partir du même corpus, Lemieux (1985) a observé que les adolescents ont utilisé aussi le morphème de négation ne dans ces mêmes saynètes tandis qu'ils ne l'ont pas utilisé dans les autres situations.

Les quelques indications qu'on possède ne permettent pas de savoir si les enfants québécois ont conscience de cette variation et des variantes linguistiques impliquées. On dispose cependant de quelques indications concernant la conscience qu'ont des adolescents montréalais, de divers milieux sociaux, de plusieurs variantes familières, grâce à l'étude de Chiasson-Lavoie et Laberge (1971).

Il ressort de cette étude que les adolescents ont conscience de plusieurs variantes familières, dont les pronoms personnels i' ('il'), a/al ('elle'), le cas de fusion vocalique [sai] ('sur la'), le mot QU oùsque («i' est arrivé oùsque ça s'passait»). En revanche, les adolescents ont peu conscience d'autres variantes non-standards, lesquelles sont surtout d'ordre grammatical. On retrouve entre autres l'emploi fréquent de l'auxiliaire avoir avec des verbes qui commandent en français standard l'auxiliaire $\hat{e}tre$ («al a tombée», «j'aurais resté») et l'élision du pronom relatif que («c'est la seule fois _ j'ai eu à m'batt'»). Mais on y retrouve aussi une variante phonologique : la simplification des groupes consonantiques à la finale des mots (batt', lib', $\hat{e}t'$ au lieu de battre, libre, $\hat{e}tre$).

Les auteurs indiquent également dans cet étude que la conscience peut varier en fonction de la provenance sociale des adolescents. Ainsi, les sujets de milieu socio-économique favorisé ont reconnu plus de variantes familières dites «faiblement per-cues» que les adolescents de milieux socio-économiques moins favorisés.

2. Objectifs

En premier lieu, cet article propose un contenu linguistique théorique à l'oral et en explicite les fondements théoriques. Il nous semble que ce contenu linguistique oral peut se traduire en termes d'objectifs linguistiques dans le cadre d'un «élément d'apprentissage» qui, tout en figurant au programme d'étude, ne comporte pas, à l'heure actuelle, de contenu précis. Cet élément qui apparaît au programme dès la 3ème année est «l'adaptation du discours selon la variété de langue qui convient». Il suppose la pratique de la langue dans diverses situations, ce qui implique, entre autres, que l'élève utilise des variantes de registre soutenu en situation de plus grande formalité.

En second lieu, nous voulons vérifier la pertinence du contenu théorique suggéré. Un contenu d'enseignement est considéré pertinent

- s'il n'est pas déjà maîtrisé par les écoliers d'un niveau d'âge donné, c'est-à-dire s'il n'est pas utilisé de façon habituelle par l'ensemble de ces écoliers en situation qui en commande l'utilisation;
- s'il est maîtrisable par les écoliers d'un niveau d'âge donné, c'est-àdire, si son niveau d'utilisation s'accroît chez ces écoliers suite à des activités d'enseignement.

Nous avons réalisé, en classe de 4ème année, une recherche de nature exploratoire dont les résultats devaient, entre autres, nous permettre de déterminer si les contenus proposés sont pertinents. Cette recherche devait ainsi répondre aux questions suivantes :

- (i) Est-ce que les écoliers de 9-10 ans montrent une variation linguistique suivant les situations et est-ce qu'ils utilisent, en situation plus formelle, des variantes de registre soutenu?
- (ii) Est-ce que les écoliers de ce groupe d'âge ont conscience des facteurs situationnels qui entraînent une variation, et, sous certaines conditions, des variantes linguistiques impliquées?
- (iii) Est-ce qu'on peut, dans le cadre d'activités d'enseignement, développer chez l'écolier de cet âge l'utilisation de ces contenus?

3. Détermination d'un contenu linguistique oral théorique

Il a déjà été suggéré dans Gagné (1983) que la détermination des contenus linguistiques oraux soit guidée par quatre critères.

Le premier critère serait celui de la non marginalisation de certains enfants qui utilisent encore des formes linguistiques dites enfantines, autrement dit, les enfants accusant un retard manifeste. Il s'agit ainsi de les aider à utiliser des formes linguistiques qui leur permettent, soit d'être compris, soit de ne pas être ridiculisés. Ce critère ne ressortit pas comme tel à la caractérisation des registres mais, compte tenu de l'âge des élèves, prend ici une importance particulière.

Toutefois, dans le cadre du contenu théorique que nous suggérons, nous n'avons pas tenu compte de ce critère, les contenus impliqués étant particuliers à une minorité d'élèves.

Le second critère suggère que la détermination des contenus s'inspire de la distinction révélée par certaines études sociolinguistiques entre des variantes linguistiques qui sont des «indicateurs» et d'autres qui sont des «marqueurs».

Les éléments appelés «indicateurs» sont des variantes qui, même si elles peuvent être en corrélation avec des différences de classes sociales ou de groupes d'âge, ne sont pas impliquées dans les variations de registre car elles ne sont ni l'une ni l'autre marquées stylistiquement. En revanche, les éléments appelés «marqueurs»

sont des variantes telles que l'utilisation de l'une ou l'autre des variantes est conditionnée tant par la situation que par les caractéristiques des individus (Labov 1972, p. 237). Il s'agit d'une variation linguistique perçue par les membres d'une communauté linguistique.

Il a été suggéré dans Gagné (1983) que l'école enseigne, en priorité, les variantes en rapport avec les marqueurs plutôt que les variantes en rapport avec les indicateurs.

Le problème que pose ce critère est lié à la distinction entre indicateur et marqueur. On constate que tel ou tel couple de variantes peut fonctionner tantôt comme un indicateur chez certains groupes, tantôt comme un marqueur chez d'autres groupes. Une même variable serait ici un indicateur, là un marqueur.

L'école s'intéressera alors aux variantes dont l'utilisation semble soit nettement conditionnée par des facteurs situationnels chez une majorité de locuteurs de la communauté, soit clairement perçue par ces derniers comme étant révélatrice d'un registre formel ou informel.

Le troisième critère de détermination des contenus linguistiques oraux à développer chez les enfants suggère que la variante soutenue à enseigner soit présente de façon plus ou moins importante dans la communauté. Ce critère procède de l'hypothèse que les objectifs d'appropriation des éléments linguistiques de registre soutenu auront d'autant plus de chances de réussir que les formes proposées se retrouvent fréquemment dans la communauté linguistique.

Le quatrième critère est celui de l'usage perçu comme souhaitable par la collectivité concernée. Autrement dit, le contenu linguistique est à déterminer par rapport à chaque communauté nationale, en fonction de la variété dialectale qu'elle privilégie en situation formelle de communication.

Notons que ces deux derniers critères sont reliés au deuxième. En favorisant, en tant que contenu linguistique à développer, les variantes soutenues des marqueurs linguistiques, on respecte en gros les troisième et quatrième critères. Pour qu'un élément linguistique devienne un marqueur, il faut qu'il ait une fréquence d'apparition importante dans la langue. En conséquence, les variantes soutenues de ces marqueurs sont présentes de façon importante dans certaines communications. Ensuite, les

variantes soutenues des marqueurs, pour qu'elles soient utilisées par une majorité de locuteurs dans certaines occasions, doivent jouir d'ordinaire d'une attitude assez favorable. Chambers et Trudgill (1980, pp.71-82) aboutissent à la conclusion que les groupes sociaux, même s'ils utilisent dans des proportions différentes les variantes linguistiques, concordent tous pour utiliser davantage les mêmes variantes en fonction des changements de situations de communication. Ainsi, dans les situations plus formelles, les sujets de tous les groupes tendent à augmenter leur utilisation des variantes de statut élevé.

L'utilisation de ces critères permet de développer un contenu linguistique oral théorique à développer chez les enfants. Le contenu linguistique proposé provient de quatre sources : d'études sociolinguistiques ayant pu démontrer que l'utilisation privilégiée de l'une ou l'autre des variantes tient, entre autres, à des facteurs de la situation (STYL); d'autres études ayant démontré que l'utilisation privilégiée de l'une ou l'autre des variantes tient cette fois à des facteurs propres aux individus : sa scolarité, son âge, son sexe (SOC); d'études descriptives ayant révélé l'existence en français québécois de variantes (DEC); enfin de nos propres intuitions en tant que locuteurs franco-québécois (INT). Il se peut que, parmi ces dernières, certaines aient été déjà attestées. Si cela était le cas, cela ne ferait que confirmer la valeur de ces intuitions et justifier davantage ce contenu.

Le contenu retenu figure en Annexe I. Il est réparti en trois classes : phonologique, morphologique et syntaxique⁴. Dans le contenu théorique ne figure pas de

^{4.} Dans le cadre de cet article, le classement des variables s'est effectué sur la base des niveaux de l'analyse linguistique auxquels appartiennent les variables. Quand la variation est une alternance entre des variphones d'un même phonème, la variable est alors dite phonologique. Ainsi la variable (oiC) (où C signifie consonne) implique deux variphones. Par exemple, les mots boûte et noir sont prononcés soit [bwat] et [nwaR], soit [bwat] et [nwaR]. Les variables sont dites morphologiques quand la variation met en jeu des variantes d'un même morphème. Les morphèmes sont définis traditionnellement comme des unités porteuses de sens appartenant à des listes fermées d'éléments de la langue. Ils s'opposent ainsi aux lexèmes, unités qui appartiennent à des listes ouvertes. Les morphèmes sont les marques de nombre et de genre, les désinences verbales, les déterminants, les pronoms, les mots interrogatifs, les auxiliaires, etc. Enfin les variables sont dites syntaxiques quand la variation implique la combinaison des mots dans un type de phrase de même fonction. Par exemple, la variable est-ce que? donne lieu à au moins deux structures, «il vient-tu?» et «Est-ce qu'il vient?», de même valeur sémantique.

variable lexicale. Ce type de variable a été volontairement omis car son apparition dans le discours est moins fréquent et dépend toujours du sujet des communications, ce qui n'est pas le cas des autres classes de variables.

Parmi les éléments linguistiques que nous proposons, certains ont donné lieu à des études qui ont démontré que l'usage privilégié de l'une ou l'autre des variantes est motivé par la situation. Ils sont notés (STYL). Parmi ces éléments, on retrouve, entre autres, le cas de variation entre la variante soutenue *ce que* et les variantes familières [kosk], [kese] ou [kesk], utilisées dans les questions indirectes (ex. : «j'le sais pas *ce qu*'ils vont faire») et les relatives libres («il y avait *ce que* je voulais»).

Pour beaucoup d'autres éléments, les auteurs des études se sont seulement employé à démontrer que la fréquence d'utilisation des variantes est corrélée avec des facteurs propres aux individus, c'est-à-dire le sexe, l'âge et le niveau de scolarité. Par conséquent, on n'a pas démontré que ce sont des marqueurs au sens strict du terme. Parmi ces variantes, notées (SOC), on compte, entre autres, les cas de variation au niveau du quantificateur masculin pluriel /tus/, entre les variantes [tUs] et [tUt]; ou la variation impliquant la voyelle longue /a/ entendue dans les mots âge, part, classe, qui donne lieu à deux variantes : [au] et [cɪ]⁵.

Ces variables nous intéressent tout de même car il nous semble qu'elles ont de fortes chances d'être marquées et que les caractéristiques de la situation peuvent influencer les taux d'utilisation de l'une ou de l'autre des variantes. De plus, le fait qu'il existe dans la communauté linguistique une variante réputée soutenue et

Ce traitement ne tient pas compte ainsi des types de règles qui engendrent les variantes. Par exemple, l'élision de la consonne *l* des articles *la* et *les* est régie par une règle morphophonologique. Toutefois, la variable (l: art.) est classée comme variable morphologique car l'article est un morphème.

De la même façon, les variantes ce que et qu'est-ce que qui surviennent dans les relatives libres et les interrogatives indirectes sont, ici, d'ordre morphologique, même si, selon Lefebvre et Maisonneuve (1982), la variable est conditionnée par la syntaxe et qu'il s'agirait a posteriori de deux variables lexicales.

5. Nous transcrivons la variante familière de la voyelle /a:/ [au] lorsque la diphtongue est facilement perceptible et qu'elle peut avoir un effet stylistique.

d'utilisation fréquente, doit conduire l'école à reconnaître son existence et la faire connaître à l'écolier.

De la même manière, nous faisons figurer dans ce contenu linguistique des éléments du français québécois révélés dans des études descriptives (DEC) et leurs correspondants entendus couramment en situation plus formelle. Il nous semble, encore ici, que l'utilisation de l'une ou l'autre des variantes est corrélable avec des facteurs situationnels. De cette source, par exemple, on a retenu les variantes familière et soutenue [m] et [a [n]] du pronom pré-verbal en, et les variantes des mots QU, comme par exemple la variation entre les variantes [u] et [Usk] dans l'énoncé : «j'ai su où/oùsqu' il allait».

Enfin, guidés par notre intuition (INT), nous avons ajouté quelques variables linguistiques pour lesquelles l'utilisation des variantes est susceptible d'être affectée par la situation de communication. De cette source, nous ajoutons au contenu théo-rique, par exemple, la variation entre les voyelles [a] et [b] en syllabe ouverte à l'intérieur des mots gagner, ramasser et les variantes [swa] et [swej], [e] et [ej], des formes verbales du subjonctif soit et ait.

Les contenus proposés respectent, il nous semble, les critères de détermination qui ont été proposés. Malgré l'absence de recherche en ce domaine, les hypothèses posées nous apparaissent plausibles. En effet, ces variantes nous semblent correspondre à des variantes familières marquées en situation formelle de communication. On peut en effet penser qu'une majorité de locuteurs franco-québécois utilisent de préférence la variante soutenue en certaines occasions plus formelles ou, sinon, considèrent que la variante informelle n'est pas acceptable en situation formelle de communication. Ces contenus linguistiques oraux respectent aussi le troisième critère en ce que les variantes soutenues sont couramment utilisées et entendues dans les communications formelles tant et si bien qu'elles n'apparaissent comme ni étrangères, ni artificielles, et qu'elles seraient donc perçues par la collectivité comme souhaitables dans des situations formelles, ce qui respecte le quatrième critère.

4. Vérification de la pertinence du contenu linguistique proposé

Si les contenus proposés semblent respecter les critères précités, on ne sait pas, par contre, comment les élèves du primaire se situent par rapport à eux. Utilisent-ils déjà des variantes différentes suivant les situations, et en particulier, les variantes soutenues qui sont ici proposées? Si ce n'est pas le cas, l'école peut-elle «développer» l'usage de ces variantes? Les réponses à ces questions permettent de vérifier la pertinence des contenus linguistiques oraux proposés, c'est-à-dire de vérifier si ces contenus sont maîtrisés ou non, et s'ils sont maîtrisables.

Les réponses à la première question visent à fournir des informations sur les contenus impliqués dans la variation entre les registres. Elles visent également à fournir des indications sur le niveau de maîtrise de ces contenus. Par exemple, les variantes soutenues dont les taux d'utilisation en situation formelle sont élevés chez tous les écoliers pourraient être considérées comme étant maîtrisées. En revanche, les variantes soutenues dont les taux d'utilisation en situation formelle sont peu élevés pourraient être considérées comme étant partiellement maîtrisées.

Les réponses à la deuxième question devraient faire apparaître quels pourraient être les contenus maîtrisables par les écoliers de ce groupe d'âge, en démontrant quelles sont les variantes de registre soutenu dont l'utilisation s'est accrue suite à des activités d'enseignement. Il se peut en effet que des variantes ne puissent être maîtrisées par des enfants d'un groupe d'âge donné. Des recherches faites au Québec (Gagné, Pagé et coll., 1981) indiquent que l'enfant développe et modifie ses performances orales au moins aux niveaux du vocabulaire, de la morphologie et de la

^{6.} Pour estimer qu'une variante formelle est maîtrisée partiellement ou complètement, il nous faudrait, idéalement, disposer d'indications précises par rapport aux taux d'utilisation moyens de cette variante que présentent les locuteurs québécois quand ils communiquent en situations formelles. Or, à l'heure actuelle, on ne possède pas ce genre d'informations. Les données sur les conduites linguistiques des Québécois que nous avons, proviennent, pour la grande majorité, d'analyses faites à partir du corpus Sankoff-Cedergren. Celui-ci est constitué de 120 interviews de locuteurs montréalais. Pour les concepteurs, le but de ces interviews «(...) était d'obtenir des enregistrements de bonne qualité dans une conversation informelle» (Sankoff et al, 1976, p. 112). Il est possible alors que les données ne rendent pas compte de ce que ces locuteurs pouvent faire en situation formelle.

syntaxe, jusqu'à 12 ans et même plus tard. Il y aurait donc des structures linguistiques qui seraient acquises plus tardivement.

Roy, Lefebvre et Régimbald (1982) démontrent que, même si les adolescents avec lesquels ils ont travaillé sont sensibles à la valeur sociale des relatives non standards avec pronoms résomptifs («la fille que je sors avec »), ils n'utilisent pas pour autant la variante standard. Ils tendraient au contraire à éviter ce type de structures en situation plus formelle. Habileté non développée ou structure non encore acquise en performance? Les auteurs concluent que c'est la structure même qui peut être en cause, autrement dit, que l'acquisition des structures standards ne serait pas tout à fait achevée.

À cet effet, nous avons conduit une recherche exploratoire entre septembre et décembre 1984 dont l'objectif était de développer l'habileté d'élèves de 4ème année à utiliser les variantes de registre soutenu en situation de plus grande formalité. Un des moyens proposés a été d'augmenter la conscience de ces variantes par l'activité métalinguistique.

Cette recherche exploratoire a été réalisée dans une classe de 4ème année à Maskinongé, petite ville semi-rurale. La classe comporte 22 élèves âgés de 9 et 10 ans. Pour la majorité d'entre eux, le père est soit travailleur dans une petite entreprise de transformation des produits de la ferme, soit agriculteur, et la mère, soit employée elle aussi dans ce type d'entreprise, soit ménagère.

4.1 La variation linguistique des élèves de 9-10 ans

Afin de savoir si les enfants de 9 et 10 ans montrent une variation linguistique suivant les situations de communication et quelles sont les variantes impliquées, nous avons soumis la classe à 3 situations de communication différentes que nous avons filmées sur bandes magnétoscopiques.

Ces situations diffèrent suivant les facteurs situationnels proposés par Ure et Ellis (1977).

Situation I

Sujet : un jeu

Médium : oral spontané

Circonstances physiques : hors de la classe en groupe

Interlocuteur : 4 pairs

Rôle de la communication : explication d'un jeu

Situation II

Sujet : une petite recherche sur

des thèmes variés

Médium : oral spontané

Circonstances physiques : hors de la classe en groupe

Interlocuteur : 4 pairs

Rôle de la communication : échanger des informations en rapport

avec l'objet de recherche et organiser

le déroulement de la recherche

Situation III

Sujet : une petite recherche sur des

thèmes variés

Médium : oral préparé (sans support écrit)

Circonstances physiques : dans la classe

Interlocuteur : un groupe classe et des adultes

étrangers

Rôle de la communication : présenter des informations

Pour vérifier si l'usage des enfants varie suivant la formalité des tâches communicatives, nous avons analysé les productions en regard du contenu linguistique théorique.

Il faut noter que pour les variantes retenues, aucun test statistique inférentiel n'a été appliqué aux résultats. Il y a pour cela deux raisons. Premièrement, la recherche exploratoire ne visait qu'à vérifier si l'écolier de 9-10 ans montrait une variation linguistique, et ceci de façon à ce que des interventions pédagogiques à venir prolongent un comportement observable. Deuxièmement, à cause du caractère non

contraignant du corpus, la plupart des variables montrent des taux d'utilisation beaucoup trop faibles pour être livrés à des tests inférentiels. Aussi les résultats d'analyse présentent-ils des limites au plan de leur validité.

Les résultats figurent à l'Annexe 2. Chaque variable est présentée d'abord en termes du nombre d'occurrences de la variante soutenue sur le nombre total de manifestations de la variable, ensuite sous la forme du pourcentage d'utilisation de la variante soutenue.

On observe à l'Annexe 2 une augmentation appréciable de l'utilisation de certaines variantes soutenues en situation plus formelle. Les résultats démontrent donc que les écoliers de notre groupe montrent une variation linguistique relativement à certains éléments linguistiques. Par exemple, on observe que la variante familière [æ] de la variable (ε#) (jamais, il était) n'est à peu près plus utilisée en situation III tandis qu'elle était utilisée dans 20 cas sur 50 en situation 1. Ainsi, les écoliers ont fait un usage presque catégorique de la variante soutenue [ɛ] dans la situation la plus formelle. Il se peut alors que la variante soutenue soit un contenu déjà maîtrisé par les écoliers de ce groupe d'âge quand il s'agit pour eux de communiquer en situation plus formelle. De plus, les enfants ont fait usage de façon presque exclusive en situation formelle de la variante soutenue [wa], (moi, il voit) tandis qu'ils ont utilisé la variante [we] dans .85 des cas en situation informelle. De la même façon, les élèves maintiennent la consonne // des articles et pronoms pré-verbaux la et les en situation formelle tandis que cette dernière était élidée une fois sur deux en situation informelle. En situation informelle les enfants ont fusionné les groupes préposition + article («sur la», «dans les», «à la», etc., devenus [sa:], [dē:], [a:]), ce qu'on n'observe plus en situation formelle.

Par ailleurs, on remarque aussi que l'utilisation des variantes soutenues des pronoms personnels *elle*, *il*, *elles* et *ils* augmente légèrement en fonction de la formalité de la situation. Toutefois, les élèves ne les utilisent encore que dans une faible proportion en situation formelle. Il y a donc ici matière à développement. On pourrait ajouter aux variantes précédentes la variante soutenue [a:] dont l'utilisation en situation formelle n'est pas encore totalement assurée. Les élèves ont en effet utilisé près d'une fois sur deux la variante familière [au] dans des mots comme *classe*, *canard* ou *pâte*. De la même façon, en situation formelle, les élèves simplifient encore de façon importante les groupes consonantiques finaux (*livre*, *pupitre*, *table*), bien que

cette simplification soit moins importante qu'en situation informelle, surtout lorsque le mot habituellement affecté survient à la fin d'une phrase. Enfin, le taux d'utilisation des variantes *et*, *et puis* et *puis*, en variation avec le coordonnant *pis*, seule forme utilisée en situation informelle par les élèves, n'est encore que de .39 en situation formelle.

D'autres éléments, cependant, ne semblent pas être sujets à cette variation spontanée : on relève, entre autres, l'alternance entre les variantes [a] et [5] en finale de mot, l'alternance entre les variantes [a^E] et [a^I] de la voyelle longue /ɛ/.

Par ailleurs, beaucoup d'autres éléments linguistiques, figurant dans le contenu théorique ne se sont pas suffisamment manifestés dans les productions orales des enfants pour nous autoriser à conclure quoi que ce soit : par exemple, les pré-déterminants masculins tous et tout («tous les animaux», « tout l'été») dont la variante soutenue [tu] alterne avec la variante familière [tut], ou le pronom pré-verbal en («il en a») dont la variante soutenue [a [n]] alterne avec la variante familière [nn].

De ces résultats, il semble qu'on puisse conclure qu'il y a matière à faire figurer à l'école, d'une part, les contenus oraux déjà en variation mais dont l'utilisation de la variante soutenue n'est pas très développée et, d'autre part, les variantes soutenues non utilisées par les élèves mais dont la variation sociale ou stylistique est reconnue chez l'adulte.

Les résultats sont intéressants d'une autre manière également. La situation II ne comportait que des pairs, donc des interlocuteurs connus et de même statut. Pourtant cette situation a entraîné chez les enfants une utilisation accrue de variantes standards. Il semble que ce comportement doive être attribué au sujet de la communication et à son rôle social, c'est-à-dire au fait d'informer des camarades sur un sujet documentaire et au fait d'organiser la recherche en prévision d'une présentation officielle. À cet égard, ces résultats sont en accord avec ce qu'affirment Ure et Ellis (1977) selon lesquels le sujet et le rôle social de la communication peuvent entraîner l'adoption d'un registre différent. On peut en déduire alors que le sujet et le rôle social peuvent rendre plus formelle une situation, et ce, en dépit du type d'interlocuteur.

Les résultats témoignent donc de la pertinence d'enseigner les variantes mentionnées puisqu'elles ne sont pas suffisamment maîtrisées. Cependant, il faut aussi vérifier s'il est possible d'en augmenter l'utilisation chez les enfants du groupe. Pour ce faire, le développement de la conscience de ces variations a été le moyen pédagogique utilisé.

4.2 La conscience métalinguistique des écoliers de 9-10 ans

On ne sait pas cependant si les écoliers sont conscients de la variation qu'ils manifestent, des facteurs qui l'entraînent et des formes linguistiques impliquées. On postule généralement qu'ils possèdent une certaine conscience implicite puisque leur usage varie. Mais aucune recherche ne s'est intéressée à ce dont les écoliers québécois de cet âge ont conscience, ni à leur capacité de prendre conscience de ce genre de contenus.

Pour avoir des données à ce sujet, les écoliers ont été soumis à des activités de nature métalinguistique, qui sont définies comme étant des activités de réflexion pouvant porter sur le langage dans son ensemble. Aussi, ces activités «peuvent avoir pour objet aussi bien les conditions d'énonciation d'un énoncé que son contenu sémantique ou ses propriétés formelles» (Boutet, Gauthier et Saint-Pierre (1983) p. 212). Dans la recherche, ces activités portaient sur les circonstances situationnelles qui entraînent la variation et sur les variantes linguistiques impliquées dans la variation.

La première activité métalinguistique avait comme fonction de faire expliquer par les enfants les circonstances qui les ont amenés à changer leur langage. Pour ce faire, la titulaire de la classe leur a fait écouter des passages de leurs propres productions orales enregistrées lors de la réalisation des tâches communicatives I et III. Ces passages ont été retenus car ils réunissaient, selon le cas, plusieurs éléments de registre familier ou de registre soutenu. L'ensemble de ces extraits était d'une durée approximative de dix minutes. Étaient entendus d'abord les extraits en langage familier, ensuite, après une courte pause, les extraits en langage soutenu.

Spontanément, plusieurs enfants ont fait observer qu'ils ne parlaient pas de façon identique selon les extraits, alléguant qu'ils échangeaient tantôt autour d'un jeu, tantôt devant la classe.

La titulaire a demandé ensuite aux élèves s'ils connaissaient d'autres situations où eux-mêmes ou d'autres changent leur façon de parler. Les enfants ont alors mentionné les situations suivantes : avec le curé quand il vient en visite, avec le directeur, avec les grands-parents, quand ils présentent des choses à l'église le dimanche, avec des gens qu'ils ne connaissent pas, etc. Globalement, les enfants ont fait ressortir les facteurs «interlocuteur» et «lieu».

Les enfants de ce groupe d'âge ont montré qu'ils avaient une certaine conscience métacommunicative. Cependant, lorsque la titulaire leur a demandé quelles étaient les «prononciations» ou les «mots» qui leur donnaient à penser qu'ils n'avaient pas parlé de la même façon, ils ont été incapables d'identifier avec précision les variantes linguistiques impliquées dans leurs jugements. Il semble donc que leur conscience métalinguistique, sur ce point, soit globale et ne soit pas suffisamment développée pour déboucher sur l'identification dans le discours de variantes linguistiques.

Ces deux observations réduisent la portée de ce qui est proposé dans le programme d'enseignement du français à l'école primaire (1979), où l'accent est mis sur l'objectivation des aspects «communicatifs» plutôt que sur des aspects linguistiques. Ce qui a été constaté, c'est que les enfants de ce groupe d'âge ont déjà conscience des circonstances qui entraînent la variation linguistique. En revanche, ils n'ont pas une conscience très développée des variantes qui participent à la variation. Il serait pertinent que des contenus d'ordre communicatif plus généraux s'accompagnent de contenus d'ordre linguistique. Ces derniers ne sont pas encore complètement maîtrisés et fournissent une matière plus abondante que les premiers.

4.3 Le développement de la conscience métalinguistique

Pour vérifier s'il est possible de développer la conscience métalinguistique des élèves en rapport avec un ensemble de variables linguistiques, ces derniers ont été soumis à de nouvelles activités métalinguistiques.

La tâche consistait pour les enfants à produire un énoncé de registre soutenu équivalent à un énoncé dit en langage familier que nous leur faisions entendre et que nous avions extrait de leurs propres productions en situation I et II. Les 45 énoncés qui leur ont été présentés ont été choisis parce qu'ils comportaient une ou plusieurs variantes de registre familier, et si possible, aucune variante de registre soutenu, et ce, dans le but d'assurer une certaine transparence au plan du registre.

Cette activité a occupé deux périodes d'une heure chacune. La consigne de la titulaire a été la suivante : «Vous allez écouter de courts extraits. Ce sont de courtes phrases que vous avez dites en langage familier quand vous aviez à expliquer un jeu à vos amis (situation I) ou quand vous discutiez ensemble à propos de votre recherche (situation II). Ce que je vous demande, c'est ceci : comment diriez-vous ou comment dirait-on ces phrases dans une situation comme celle de la présentation de vos recherches devant la classe?»

Cette tâche implique que l'enfant doit identifier, à tout le moins implicitement, les variantes familières et produire les variantes équivalentes en français soutenu.

L'analyse des résultats présentés à l'Annexe 3 fait apparaître que

- (i) certaines variantes soutenues sont produites au premier essai des élèves et semblent faire l'unanimité chez tous;
- (ii) certaines variantes ne sont produites qu'après quelques tentatives et discussions entre les élèves;
- (iii) certaines variantes ne sont produites que difficilement après plusieurs propositions;
- (iv) certaines variantes ne sont jamais produites. Ajoutons que les élèves avaient à présenter à l'ensemble de la classe leur proposition; les autres acceptaient ou refusaient ce qui leur était suggéré.

Les observations révèlent que les élèves du groupe peuvent prendre conscience d'un ensemble de variantes quand elles sont présentées de cette façon. Celles qui ont été produites au premier essai en attestent de façon évidente.

Cependant, échappe à la conscience de plusieurs élèves un ensemble de variantes, celles notamment qui n'ont été que difficilement produites ou ont été laissées inchangées. Nous voyons deux causes à cela : soit que les élèves n'ont pas conscience, pour certaines raisons, des alternances mises en jeu, soit qu'ils en ont

conscience mais que cette conscience est moins complète qu'elle ne l'est comparativement aux autres éléments du code parce qu'elle ne s'accompagne pas d'une connaissance de la variante soutenue. Il se peut aussi que cela soit dû tantôt à l'une tantôt à l'autre des raisons suivant les éléments linguistiques.

De façon plus spécifique maintenant, on constate à la lecture de l'Annexe 3 :

(i) Les variantes soutenues produites au premier essai sont surtout d'ordre phonologique. Les élèves ont spontanément produit la variante [a] en réponse à la variante [b], quand elle est située en fin de mot $(il\ va)$ ou en fin de syllabe à l'intérieur de mot (gagner). Ils ont produit avec facilité les variantes soutenues [e], en réponse à la variante [æ] $(jamais, il\ était)$, [wa] en réponse à [we] $(il\ voit, moi)$, [wa], en réponse à [wa^e] (boîte, noir), relire en réponse à erlire, sur en réponse à su'.

On compte également parmi les variantes facilement produites certains éléments du lexique de registre familier faisant aussi l'objet de stéréotypes: *icitte*, *frette*, *en dessoure*, *pantoute*, *pias'* (piastre).

Enfin, on retrouve certaines variantes d'ordre morphologique dont la prise en compte explicite est sans doute favorisée par l'écrit : *elle*, *il*, *j'vais*, *soit* et *ait* («il faut qu'il *soit / ait*»), *en* (en réponse à [m]).

(ii) Les variantes produites après quelques essais ou difficilement produites sont surtout d'ordre morphologique. Il y a, par exemple, le pronom personnel ils quand il est suivi par un verbe débutant par une voyelle, comme ils ont. Les enfants ont montré certaines difficultés à produire la variante soutenue [i|z]. Certains enfants ont plutôt produit, en réponse à la variante i'ont, la forme il ont, sans la liaison plurielle.

On compte également parmi les variantes difficilement produites la variante [h] en réponse à [hUh] (pré-déterminant masculin), et la variante [hUh] en réponse à [hUh] (pronom).

Les enfants ont également produit difficilement la variante en en réponse à la variante nen («vous pourriez nen parler»). Les enfants ont dû tenter plusieurs essais avant de produire la variante où en réponse à la variante où c'est que («c'est marqué où c'est qu'on...»). Les enfants proposaient plutôt les formes où que ou où est-ce que.

On peut penser que les enfants ont conscience que la variante où c'est que appartient à la langue familière, mais qu'ils n'ont pas conscience de la variante soutenue.

Les écoliers ont eu peine à produire également les variantes soutenues t'es obligé ou tu es obligé [tsyelzloblize] en réponse à t'es-t-obligé. Plusieurs enfants ont proposé la forme tu es-t-obligé dont le reste de la classe s'est satisfait jusqu'à ce que quelques écoliers aient proposé la variante attendue. Il a fallu aussi plusieurs tentatives avant que les élèves prennent conscience que la finale des mots était simplifiée; en effet, les élèves redisaient de façon identique les formes simplifiées que nous leur avions donné à entendre, par exemple les mots prend' (prendre), liv' (livre), tab' (table). En revanche, il n'a fallu que quelques essais avant que les élèves aient pu produire la variante non diphtonguée de la voyelle longue /a/ en réponse à des mots dont la voyelle était diphtonguée (canard [kana R], sauvage [sova L3]).

(iii) Parmi les variantes jamais produites, il est intéressant d'abord de constater que les voyelles diphtonguées [ai] et [ay] des voyelles /ɛ/ (paire, pêche) et / /ceR/ (fleurs, prédateurs) ne semblent pas être perçues comme étant socialement ou stylistiquement marquées. En effet, les élèves n'ont pas proposé de nouvelles prononciations après avoir entendu les mots dont les voyelles étaient clairement diphtonguées.

On retrouve également un cas de régularisation morphologique, celui du verbe *jouer*, lequel comporte en français familier la désinence [z] à la sixième personne de l'indicatif présent et au subjonctif. Il rejoint ainsi les verbes qui lui servent de modèle: dormir [dbR] vs [dbRm], finir [fini] vs [finls], coudre [ku] vs [kuz], etc.

Autre variante qui échappe totalement à la conscience de tous les élèves : ce que. Il se peut que le complémenteur qu'est-ce que soit déjà perçu comme la variante soutenue en réponse aux variantes familières [kɔsk] ou [kese] comme l'avait déjà suggéré Kemp (1979b, p.72).

Enfin, comme il était prévisible, la règle d'accord en genre du participe passé échappe tout à fait à la conscience de l'élève. On sait du reste quel problème elle pose déjà pour l'élève à l'écrit.

Globalement, ces observations font apparaître que : (i) En ce qui a trait aux variantes soutenues facilement produites, les enfants ont conscience à la fois des variantes familières et des variantes soutenues qui leur correspondent. On peut penser

que cette conscience est plus développée car ils tiennent ces variantes comme étant marquées au plan stylistique. Cette hypothèse est plausible si on considère que ces variantes familières peuvent faire plus souvent l'objet de corrections de la part des enseignants et des adultes. On peut penser aussi que l'apprentissage de l'écrit favorise la prise en compte explicite de certaines d'entre elles, notamment celles d'ordre morphologique.

(ii) En ce qui a trait aux variantes soutenues difficilement produites, il semble qu'il y ait deux observations à faire. Il est arrivé que les enfants montrent une certaine conscience des variantes familières sans avoir pu produire facilement les variantes soutenues qui leur correspondent. Par exemple, en réponse la la variante familière où c'est que («c'est marqué où c'est qu'on...»), les enfants ont spontanément proposé d'autres variantes : où que et où est-ce que. Ceci semble indiquer que les élèves ont reconnu la variante familière mais qu'ils ont une conscience peu développée de la variante soutenue où.

Il est arrivé aussi qu'une majorité d'enfants de la classe n'ait pas reconnu certaines variantes familières, jusqu'au moment où d'autres élèves, après une seconde écoute, aient proposé les variantes soutenues correspondantes. Par exemple, en réponse à l'énoncé «ma prend' mon liv'», plusieurs élèves redisaient de façon identique les mots dont les groupes consonantiques finaux étaient simplifiés. Il semble donc que ce ne sont pas tous les enfants qui aient reconnu la variante familière.

Chiasson-Lavoie et Laberge (1971), qui ont observé la même chose chez des adolescents montréalais, suggèrent que la conscience de ce phénomène est peu développée car la variante familière «(...) est utilisée et partagée par tous [les locuteurs] de façon constante.» (p.108). Autrement dit, les élèves n'en aurait pas conscience car ils ne la tiendraient pas comme marquée au plan stylistique.

(iii) En ce qui a trait aux variantes jamais produites, il appert que les élèves n'ont pas conscience des variantes familières et des variantes soutenues, peut-être parce qu'elles ne sont pas, pour eux, stylistiquement marquées.

Par ailleurs, il est remarquable de noter que les variantes produites au cours du premier essai sont aussi celles que les mêmes élèves ont utilisées spontanément dans leur communication en situation formelle (situation III). Si on étudie les données de l'Annexe 2 on remarque que, mis à part la variante soutenue [esk] de la variable (est-ce que?), toutes les variantes soutenues montrant un taux d'utilisation supérieur à .8 sont comprises parmi celles que les élèves ont produites au premier essai de la tâche de production. Ces résultats conduisent à penser qu'il peut y avoir un rapport entre l'utilisation d'une variante et la conscience que l'élève en a.

En revanche les élèves ont conscience de la valeur stylistique de certaines variantes mais ne les utilisent pratiquement pas en situation formelle, notamment les variantes soutenues *il*, *elle*, *ils*, *elles* et *puis*. Cette observation semble suggérer que les élèves n'utilisent pas toujours toutes leurs connaissances. On pourrait peut-être attribuer ceci à une habileté peu exercée à les utiliser.

Par ailleurs, les élèves ont utilisé en situation formelle certaines variantes standards qu'ils n'ont pu produire facilement après qu'on leur ait présenté les variantes non standards correspondantes; il s'agit notamment des variantes *est-ce que?* et [at].

Nous expliquons cette observation de la manière suivante. Il se peut que la connaissance de ces variantes et de leur valeur stylistique soit implicite, c'est-à-dire qu'elle ne se soit pas encore totalement imposée à la conscience suite à une réflexion. Les élèves auraient appris à les utiliser sans qu'elles n'aient jamais été l'objet d'une réflexion explicite.

4.4 Le développement et l'utilisation des variantes de registre soutenu

La recherche visait à vérifier en dernier lieu si, suite à l'activité métalinguistique ayant comme objet des variantes linguistiques impliquées dans la variation, les écoliers de 4ème année utilisaient davantage les variantes de registre soutenu en situation de formalité. Dans ce but, ils ont été soumis à une nouvelle tâche communicative.

Avant que les enfants ne composent leurs messages pour cette dernière activité, la titulaire leur a suggéré que les personnages mis en scène soient étrangers l'un à l'autre. Les enfants ont alors convenu qu'il fallait utiliser un langage «plus soigné» dans cette situation. Cette contrainte établie, la titulaire a animé une période dite de réflexion anticipative qui avait comme fonction d'amener les enfants à se remémorer

certaines variantes de registre soutenu. Après quoi, les enfants ont présenté leurs saynètes qui ont été enregistrées également sur magnétoscope.

L'analyse des productions a fait apparaître un taux plus élevé de variantes standards comparativement à la situation III qui consistait dans la présentation d'une petite recherche devant la classe à laquelle s'étaient joints des parents. Ces résultats, figurent à l'Annexe 4. Nous n'avons retenu que les variables qui présentaient un nombre suffisant d'occurrences.

Bien que notre analyse ne soit pas concluante, compte tenu des faibles taux d'occurrences, les résultats présentés à l'Annexe 4 suggèrent qu'il y a eu un accroissement de l'utilisation des variantes soutenues. Entre autres, les écoliers ont utilisé davantage les variantes soutenues il, elle, ils et elles. Aussi, le taux de simplification des groupes consonantiques finaux a diminué de façon appréciable, surtout lorsque le mot suivant débute par une voyelle (table ouverte). De plus le taux d'utilisation de la variante soutenue [a] dans des contextes comme chat, il y a, est passé de .04 à .75. Aussi, les élèves ont fait usage presque exclusif des variantes puis, et puis ou et (au lieu de pis), passant d'un taux de .39 à .97.

Il appert que les activités métalinguistiques concourent à une utilisation plus grande par les enfants de plusieurs variantes soutenues qui n'étaient pas beaucoup utilisées par le groupe. Il s'agit ainsi, pour le groupe, de contenus maîtrisables. Par contre, les activités semblent avoir peu d'effet par rapport à deux contenus. Ainsi, la variante soutenue $[a^{\epsilon}]$ de la variable (ϵ) n'a montré aucun accroissement d'utilisation en situation IV⁷. Il se peut alors que ce soit, pour le groupe, un contenu linguistique

^{7.} Santerre et al. (1985) constatent que les diphtongues facilement perceptibles, couramment perçues et remarquées, et qui ont un impact en sociolinguistique supposent des variations spectrales et des articulations franchissant de grands écarts. Ils concluent que les voyelles des sujets cultivés sont normalement diphtonguées mais que leur variation spectrale et leur articulation est réduite. Lorsque nous transcrivons les variantes familières des voyelles |E| et [aR] respectivement [a] et [aY], c'est que les diphtongues sont facilement perceptibles et qu'elles peuvent avoir un effet stylistique. En revanche, les variantes soutenues de ces voyelles sont transcrites [a] et $[a^{aC}]$: il s'agit de voyelles légèrement diphtonguées mais qui ne semblent pas avoir de valeur stylistique ou sociale associée pour la majorité des locuteurs québécois.

non maîtrisable car il échappe totalement à la conscience des écoliers⁸. De même, le taux de non-simplification des groupes de consonnes finales, quand le mot affecté est suivi d'un mot débutant par une consonne, n'a pas augmenté. Ce phénomène est peut-être attribuable à la nature même du contexte phonologique qui favorise le plus la simplification des groupes consonantiques (Kemp 1979a).

Doit-on voir dans les résultats figurant à l'Annexe 4 un appui à l'hypothèse selon laquelle il y a une relation entre la conscience métalinguistique, ici impliquant des variantes, et l'utilisation de ces variantes? L'importance qu'il y aurait à développer la conscience métalinguistique dans le but d'accroître les habiletés langagières des élèves, du moins au niveau de la production, a pourtant été mise en doute ces deux dernières décennies, notamment en ce qui a trait à la grammaire traditionnelle (Wilkinson (1971); Wesdorp (1983)). Il semble que dans le cas de l'habileté à utiliser les variantes orales de registre soutenu en situation formelle, le développement de la conscience puisse être un moyen pédagogique qui participe à l'accroissement de cette dernière.

Notons cependant que cette dernière production (situation IV) s'est effectuée dans des conditions différentes de la situation III en ce que le recours au langage soigné était devenu explicite et qu'il s'agissait là d'un jeu de rôle. Ceci a pu avoir deux conséquences. D'abord, la contrainte d'utilisation du registre soutenu peut avoir augmenté le niveau d'attention ou d'autorégulation de l'écolier, c'est-à-dire avoir augmenté chez lui l'attention portée au langage. On peut penser que cette attention amène spontanément l'écolier à utiliser, de façon consciente ou inconsciente, les connaissances implicites ou explicites qu'il possède du langage. Ensuite, le jeu de rôle en lui-même a pu induire une utilisation accrue de variantes formelles. Les résultats

^{8.} Dans le cadre d'une activité de jeu de rôle que nous avons réalisée avec eux, après les activités métalinguistiques, les élèves qui devaient tantôt utiliser le langage familier, tantôt le langage soutenu, ont parfois employé, pour marquer le caractère familier du dialogue joué, les voyelles diphtonguées $[e^i]$ et $[o^{\gamma}]$. Il semble donc que ce soit ces dernières que les enfants affublent d'une marque sociale ou stylistique. Les variantes $[a^i]$ et $[a^{\gamma}]$ seraient perçues alors comme tout à fait neutres au plan phonostylistique. Il serait intéressant, du reste, de vérifier si cette perception se retrouve aussi chez des enfants d'autres régions du Québec.

obtenus pourraient venir alors de l'action conjointe de ces biais et des activités métalinguistiques.

5. Conclusion

Cet article a présenté un contenu linguistique théorique pour l'enseignement de la langue orale à l'école primaire et a explicité les critères qui ont guidé l'identification de ce contenu théorique. Ce dernier comporte un ensemble de variantes soutenues qui sont couramment entendues et utilisées dans la communauté linguistique québécoise, du moins en situation formelle de communication, et dont l'utilisation semble être perçue comme souhaitable dans ce cas.

Les résultats d'une recherche exploratoire montrent la pertinence de certains de ces contenus linguistiques à des fins d'enseignement auprès d'une classe d'écoliers de 9 et 10 ans. Ces derniers utilisent déjà plus ou moins un certain nombre de variantes soutenues en situation formelle. Toutefois, la plupart sont peu utilisées par le groupe, ce qui laisse place à un développement possible.

Les résultats montrent aussi que la prise de conscience, à un niveau explicite, des variantes soutenues et familières est peu développée chez les enfants impliqués. Des activités d'ordre métalinguistique ont conduit à une plus grande utilisation par l'écolier de la plupart des variantes de registre soutenu en situation formelle. Les résultats indiquent aussi qu'il n'y a que quelques variantes dont l'utilisation ne s'accroît pas. Elles sont parmi celles dont les écoliers ont peine à prendre conscience.

Une recherche en cours, comportant un schéma quasi-expérimental avec groupe témoin, vise à vérifier avec plus de validité la pertinence de l'ensemble du contenu linguistique théorique suggéré dans cet article. En particulier, il s'agira d'installer les contrôles expérimentaux requis pour établir la relation entre les connaissances explicites et l'utilisation⁹.

Luc Ostiguy Université du Québec à Trois-Rivières

> Gilles Gagné Université de Montréal

^{9.} Luc Ostiguy, thèse de doctorat en préparation, Université de Montréal.

Annexe 1 Contenu linguistique théorique

	VARIA			
VARIABLE	soutenue familière		SOURCE	
	PHONOL	OGIQUE		
(€#)	[ɛ] : jam <u>ais,</u> parf <u>ait,</u> il av <u>ait</u>	[œ]	STYL Brunelle et Tousignant (1981)	
(a#)	[a] : Canad <u>a</u> , il y <u>a,</u> rep <u>as</u>	[9]	STYL Brunelle et Tousignant (1981)	
(a\$)	[a]: gagner, château	[ɔ]	INT	
(oi C)	[wa] : framb <u>oi</u> se, n <u>oi</u> r p <u>oê</u> le	[wa ^ɛ]	SOC Santerre et Mile (1978)	
(ε:) ⁷	[a ^f] : t <u>ê</u> te, p <u>è</u> re, r <u>ei</u> ne	[a ^l]	SOC Santerre et Mile (1978)	
(a:)	[a:]: pâte, part, classe	[a ^u]	SOC Santerre et Mile (1978)	
(œR) ⁷	[a ^{ce} R] : p <u>eu</u> r, h <u>eu</u> re	[a ^y R]	SOC Santerre et Mile (1978)	
(CC#)	ta <u>ble,</u> tri <u>ste,</u> or <u>dre,</u> mon <u>stre</u>	ta <u>b</u> ', tri <u>s</u> ', or <u>d</u> ', mon <u>s</u> '	SOC Kemp (1979a)	

	VARIA			
VARIABLE	soutenue	familière	SOURCE	
	MORPHO	LOGIQUE		
(<u>l;</u> art.)	tu dis <u>la</u> vérité je vois <u>les</u> maisons	tu dis <u>'a</u> vérité je vois <u>'es</u> maisons	SOC Santerre et al. (1977)	
(<u>l:</u> pro.)	j' <u>la</u> vois tu m <u>'les</u> donnes	j' <u>a</u> vois tu m' <u>es</u> donnes	SOC Santerre et al. (1977)	
(prép. art.)	sur la, sur les, dans la dans les, sur un dans un	[sa:], [se:], [dã:] [dĕ:], [sơē:] [dơē:]	INT	
(lui)	Jean <u>lui</u> dit	Jean <u>i</u> dit	SOC Santerre et al. (1977)	
(lui#)	Donne- <u>lui</u>	Donne-zi	DEC Morin (1979)	
(leur: pro.)	j' <u>leur</u> donne [lær]	[lø] ~ [jø]	SOC Santerre et al. (1977)	
(en)	il <u>en</u> a un	i' [ng) a un	DEC	
	tu peux <u>en</u> avoir	tu peux [m] avoir	Pupier et Légare (1973)	
	tu peux <u>en</u> prendre	tu peux <u>nen</u> prendre	SOC Tousignant (1978)	
(ne)	ça <u>ne</u> me fait rien	ça me fait rien	STYL Lemieux (1985)	
(j'suis)	j'suis allé	chu- <u>t</u> -allé	SOC	
	tu es un	t'es- <u>t</u> un	Tousignant (1978)	
(j'vais)	j'vais	j'vas, ma	INT	

	VARIA			
VARIABLE	soutenue	familière	SOURCE	
	MORPHOLO	GIQUE (suite)		
(ils)	ils ont	i'ont	SOC Santerre et al. (1977)	
(elle)	<u>elle</u> a dit	[al] a dit, [a:] dit	SOC Ostiguy (1979)	
(elles)	(les filles) <u>elles</u> ont dit	les filles, i'ont dit	SOC Santerre et al. (1977)	
(tous, t: PDM) ^I	tous [tu] les enfants tout [tu] le chemin	[tUt] les enfants [tUt] le chemin	SOC Lemieux et al. (1985)	
(tous: QMP) ^{II}	j'les veux <u>tous</u> [tus]	j'les veux [tUt]	SOC Lemieux et al. (1985)	
(tout: pro.) ^{III}	il faut <u>tout</u> [tu] prendre j'ai <u>tout</u> [tu] pris	il faut [fUt] prendre j'ai [fUt] pris	SOC Lemieux et al. (1985)	
(tout: DEGM) ^{IV}	des champignons tout [tu] ronds	des champignons [tUt] ronds	SOC Lemieux et al. (1985)	
(être)	j' <u>suis</u> tombé j' <u>suis</u> parti à 4 heures	j' <u>ai</u> tombé . j' <u>ai</u> parti à 4 heures…	SOC Sankoff et Thibault (1977)	
(verbe)	ils jou <u>ent</u> ils envo <u>ient</u> il faut qu'il soit il faut qu'on <u>ait</u> il faut qu'on <u>aile</u>	jou <u>sent [ʒuz]</u> envo <u>yent</u> [āvwɛj] soye [swɛj] seille [sɛj] aye [ɛj] alle [al]	INT	

	VARIA			
VARIABLE	soutenue	familière	SOURCE	
	MORPHOLOG	GIQUE (suite)		
(masc.)	<u>un</u> orteil <u>du</u> bon air <u>un</u> hiver doux	une orteil de la bonne air une hiver douce	SOC Barbaud et al. (1982)	
(si)	si tu <u>avais</u>	si tu <u>aurais</u>	INT	
(quand)	quand on dit [kat5] quand la maison	quand qu'on dit quand qu'la maison	INT	
(QU)	j'sais <u>où</u> tu vas j'sais <u>combien</u> ça coûte j'ai vu <u>comment</u> il y avait de monde j'sais <u>qui</u> vient	[Uske] - [usek] [kɔ̃b jēske] [kɔ̃mēsk] [kiki] - [kiski]	DEC Lefebvre (1982)	
(ce QU)	j'sais <u>ce qu</u> 'il veut	[kesk] - [kosk]	STYL Lefebvre et Maisonneuve (1982)	
(QU est-ce que?)	Ou'est-c'qu'on fait Ouand est-c'que tu viens? Où est-c'qu'ils vont? Oui est-c'qui vient?	[kase] - [kosk] [kāsek] - [sekāk] [Usk] - [usek] - [seuk] [kiseki] - [sekiki]	DEC Lefebvre (1982)	
SYNTAXIQUE				
(est-ce que?)	Est-c'qu'il veut?	i' veut- <u>tu</u> ?	INT	

I Π

Ш

pré-déterminant masculin quantificateur masculin pluriel pronom mot de degré, modificateur d'adjectif masculin IV

Annexe 2 La variation stylistique des élèves de 9-10 ans

	VARIANTES		VARIANTES	ANTES SITUATIONS		NS S
	SOU	TENUES	FAMILIERES	I	II	Ш
V. INT	puis		<u>pis</u>	0/	10/160	39/100
	et pui	s	et pis	<u>0/</u> 0	0.06	0.39
	<u>et</u>		_			
V.STYL	(a#):	[a]	[c]	0/122	0/286	<u>6/136</u>
				0	0.0	0.04
V. SOC	(prép.	+ art.)	fusion de prép.	1/22	31/45	27/29
			+ art.	0.04	0.69	0.93
v. soc	Pronc	ms personnels	i, a, i et i	0/121	9/298	28/138
			il, elle, ils, elles	0.0	0.03	0.2
V. DEC	' '	: [wa]	[we]	8/43	67/102	27/28
		il v <u>oit</u>		0.15	0.65	0.97
V. SOC	(a:): [d	a:]	[a ^t]	<u>2/9</u>	<u>17/57</u>	<u>10/20</u>
				0.22	0.26	0.5
V.STYL	(ε#): [[ε]	[æ]	20/50	<u>67/99</u>	47/50
				0.4	0.67	0.94
V. INT	(est-ce que?)		SUJET + V + TU?	<u>5/13</u>	21/25	4/5
				0.38	0.84	0.8
V. SOC	(CC#)	CC# Cons.	C'# Cons.	0/20	<u>5/64</u>	7/32
		ta <u>ble f</u> ermée	ta <u>b</u> ' fermée	0.0	0.0	0.22
		CC# Voyelle	•	0/2	6/22	6/17
		ta <u>ble ou</u> verte	ta <u>b</u> ' ouverte	0.0	0.2	0.35
		CC##	C'##	0/26	<u>7/62</u>	14/26
		ta <u>ble</u>	ta <u>b</u>	0.0	0.11	0.54
V. SOC		: maintien de <u>l</u>	Élision de <u>l</u>	<u>3/6</u>	<u>15/21</u>	<u>6/7</u>
		ronoms <u>la, les</u>		0.5	0.72	0.86
V. SOC	(l: art.): maintien de 1		Élision de <u>l</u>	8/15	<u>34/37</u>	<u>19/20</u>
	des articles <u>la</u> , <u>les</u>			0.53	0.92	0.95
V. SOC	C (ε): [aε]		[a ⁱ]	1/15	2/46	1/11
		<u>.</u>		0.06	0.04	0.09

Annexe 3 Variantes soutenues produites lors des activités métalinguistiques

VARIANTES SOUTENUES PRODUITES AU PREMIER ESSAI Phonologique

- [a] en réponse à: [b], il a, il va, il n'en a pas
- [a] en réponse à: [x], gagner
- [wa] en réponse à: [we], moi, toi, il voit
- [ɛ] en réponse à: [æ], jamais, il était, tu l'mets
- [wa] en réponse à: [was], boîte
- puis [pui] en réponse à: [pi]
- maintien du r final dans les exemples: sur, pour en réponse à: su', pou'
- relire en réponse à erlire: "ma l'erlire..."
- celle-là en réponse à: [salb]

Morphologique

- maintien du <u>1</u> dans les articles <u>la</u> et <u>les</u> en réponse à: "ça vaut pas <u>'a</u> peine", "i' envoyent <u>'es</u> bébés à' chasse."
- dans la, dans les, à la, sur la et dans un en réponse à: [dæ], [dæ], [a:], [sa:] et [dœ:]
- maintien du <u>l</u> dans les pronoms clitiques <u>la</u> et <u>les</u> en réponse à: "i' <u>'a</u> laisse là, pis c'est elle qui <u>'es</u> élève."
- il, elle, ils et elles en réponse à: i', a, ou al, i et i
- <u>j'vais</u> en réponse à: <u>j'vas</u> et <u>ma</u>
- tu as, tu es, tu en, j'suis en réponse à: [te], [te], [te], [te]
- 'il faut qu"tu aies" en réponse à: [ɛj]
- 'il faut qu'il soit" en réponse à: [swej] et [sej]
- "ils envoient" [āvwa] en réponse à: [āvwɛj]
- étaient en réponse à: sontaient
- en en réponse à: [n], "c'est celui qui 'n a l'plus...", [kinno], "i"n'avait...", [innavε]

Lexical

- dollar en réponse à: pias'
- <u>ici</u>, <u>froid</u>, <u>cette</u>, <u>en d'ssous</u>, <u>n'importe où</u> en réponse à: [islt], [fRet], [stə], [atsUR], [nepoRteju]
- pas du tout en réponse à: pantoute
- en avoir beaucoup en réponse à: en avoir gros

VARIANTES SOUTENUES PRODUITES APRÈS QUELQUES ESSAIS Phonologique

- [a] en réponse à: [au], rare, sauvage, canard
- mets-le [mele] en réponse à: [mele]

Morphologique

- ils ont [ilz5] en réponse à: [j5] (autre réponse: [ib])
- il y en a en réponse à: [jāro] (autre réponse donnée: il en a)

Syntaxique

• "Est-ce que...?" en réponse à: "...tu?", "i' a-tu des longues griffes, le canard malard?"

Lexical

• la conjonction quand en réponse à: mais que, "mais qu't'ayes 20 pias'"

VARIANTES DIFFICILEMENT PRODUITES Phonologique

maintien des consonnes finales en réponse à leur simplification: "tu vas prend' les dés", "... 20 pias' s' 'a tab'", "ma prend' mon liv'."

Morphologique

- en en réponse à: nen, "vous pourriez nen parler."
- <u>tu es obligé</u> en réponse à: [tetoblize] (autre réponse donnée: tu es-t-obligé)
- ce sont les... en réponse à: c'est les...
- si tu l'avais... en réponse à: "si tu l'arais mis..."
- tout (pré-dét. masc.) [hu] en réponse à: [hu], "on va perd' toute not' temps."

Morphologique (suite)

- tous (quant. masc. plur.) [tUs] en réponse à: [tUt], "i' (les lions) s'perchent toutes d'un arb'."
- tout (DEGM) [tu] en réponse à: [tUt], "i'a des champignons qui sont toute ronds."
- quand [kalt] en réponse à: [kak], "quand qu'i vient jus' d'êt' né..."

VARIANTES JAMAIS PRODUITES Phonologique

- [af] en réponse à: [ai], "si t'as un total paire", "... pis comment qu'il pêche."
- [∞ R] ou [a^{∞} R] en réponse à: [a^{γ} R], "j"sais qu'est qu'i a dans les fl<u>eurs</u>"; "c'est très rare que les grizzly aye des prédat<u>eurs</u>."

Morphologique

- joues [zu] en réponse à: [zuz], "i' faut qu'tu jouses que'que chose."
- application de la règle du participe passé en réponse à: "Mont' donc Julie quelles sortes de fleurs que t'as <u>pris</u>."
- le complémenteur <u>ce que</u> en réponse à: <u>qu'est c'que</u>, "j'sais <u>qu'est c'qu'</u>i' a dans les fleurs."

Annexe 4 Taux d'occurrences des variantes soutenues en situation de communication IV, suite aux activités métalinguistiques

	VARIANTES		VARIANTES VA		VARIANTES	SITUA	TIONS
	SO	UTENUES	FAMILIERES	Ш	IV		
V. INT	puis		pis	39/100	57/59		
''.	et pui		et pis	0.39	0.97		
	et	.5	ct pis	0.57	0.57		
V.STYL	(a#):	[a]	[၁]	6/136	47/62		
				0.04	0.75		
V. SOC	(prép.	+ art.)	fusion	<u>27/29</u>	<u>36/36</u>		
				0.93	1.0		
V. SOC	Prono	ms personnels	:i, a ~ al. i, i	28/138	39/44		
	il, elle	e, ils, elles		0.20	0.87		
V.STYL	(£#):	€]	[æ]	47/50	78/78		
				0.94	1.0		
V. SOC	(CC#)	CC# Cons.	C'# Consonne	7/32	8/24		
			ta <u>b</u> ' fermée	0.22	0.33		
	·	CC# Voyelle	C'# Voyelle	<u>6/17</u>	<u>11/16</u>		
L			ta <u>b</u> ' ouverte	0.35	0.70		
V. SOC	(l: pro.)	: maintien de <u>l</u>	Élision de 1	<u>6/7</u>	<u>4/4</u>		
•	des pronoms <u>la</u> , <u>les</u>			0.87	1.0		
V. SOC	SOC (l: art.): maintien de l		Élision de <u>l</u>	19/20	9/9		
	des articles <u>la</u> , <u>les</u>			0.95	1.0		
V. SOC	OC (a:): [a:]		[a ^u]	10/20	<u>6/6</u>		
	· · · ·			0.50	1.0		
V. SOC	OC (ε): [aε]		[a ⁱ]	<u>1/11</u>	2/22		
	<u> </u>			0.09	0.09		

Références

- ANDERSEN, E. (1978) Learning to Speak with Style: A Study of the Sociolinguistic Skills of Children, Thèse de doctorat, Stanford University, Michigan.
- BARBAUD, P., C. Ducharme et D. Valois (1982) «D'un usage particulier en canadien-français : la féminisation des noms à initiale vocalique», La revue canadienne de linguistique, n°27.
- BERKO-GLEASON, J. (1973) «Code Switching in Children's Language» in Cognitive Development and the Acquisition of Language, T.E. Moore (réd.), Academic Press, pp. 157-167.
- BORDERS-SIMMONS, D. et C. Lucas (1982) «Language Diversity and Classroom Discourse», Communication présentée à la rencontre annuelle de la American Educational Research Association, New York.
- BOUTET, J., F. Gauthier et M. Saint-Pierre (1983) «Savoir dire sur la phrase», Archives de psychologie, n°51, pp. 205-228.
- BRUNELLE, A. et C. Tousignant (1981) «L'autocorrection chez un sujet montréalais : une étude quantitative» in *Variation Omnibus*, Linguistic Research Inc., Edmonton, pp. 25-31.
- CHAMBERS, J.K. et P. Trudgill (1980) *Dialectology*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CHIASSON-LAVOIE, M. et S. Laberge (1971) «Attitudes face au français parlé à Montréal et degrés de conscience des variables linguistiques» in *Linguistic Diversity in Canadian Society*, R. Darnell (réd.), Edmonton, Linguistic Research Inc., pp. 89-126.
- GAGNÉ, G., M. Pagé et coll. (1981) Études sur la langue parlée des enfants québécois : 1969-1980, Les Presses de l'Université de Montréal.
- GAGNÉ, G. (1983) «Norme et enseignement de la langue maternelle» in *La norme linguistique*, Gouvernement du Québec, pp. 463-509.
- GAMBELL, T.J. (1981) «Sociolinguistic Research of Children's Language: the Culture of the Classroom», Communication présentée au congrès annuel de la Canadian Society for the Study of Education, Halifax.
- HALLIDAY, M.A.K., A. McIntosh et P. Strevens (1972) «The Users and Uses of Language» dans Readings in the Sociology of Language, J. Fishman (réd.), La Haye, Mouton, pp. 139-170.

- HOUSTON, S.H. (1970) «A Reexamination of some Assumptions about the Language of the Disavantaged Child», *Child Development*, n°41, pp. 947-963.
- JENSEN, J.M. (1973) «A comparative Investigation of the casual and careful oral language styles of average and superior light grade boys and girls», dans *Research in the Teaching of English*, n°7, pp. 339-350.
- KEMP, W. (1979a) «A linguistic and social Description od final Consonant Cluster Simplification in Montréal French», dans R.W. Shuy et A. Schnukal (dir.), Language Use and Use of Language, Georgetown University Press.
- KEMP, W. (1979b) «L'histoire récente de ce que, qu'est-ce que et qu'osque à Montréal: trois variantes en interaction», dans Le français parlé: Études sociolinguistiques, Linguistic Research Inc., Edmonton, pp. 53-74.
- LABOV, W. (1972) Sociolinguistic Patterns, University of Pennsylvania Press.
- LEFEBVRE, C. (1982) «Le répertoire des mots WH en français vernaculaire et leur insertion dans la grammaire du français», dans La syntaxe comparée du français standard et populaire: Approches formelle et fonctionnelle, Éditeur officiel du Québec, tome 2, pp. 73-126.
- LEFEBVRE, C. (1983) «Les notions de style», dans La norme linguistique, Gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, pp. 305-334.
- LEMIEUX, M. (1985) «Pas rien», dans Les tendances dynamiques du français parlé à Montréal, Collection Langues et Société, Gouvernement du Québec, tome 2, pp. 91-140.
- LEMIEUX, M., M. Saint-Amour et D. Sankoff (1985) «/tUt/ en français de Montréal : un cas de neutralisation morphologique», dans Les tendances dynamiques du français parlé à Montréal, Collection Langues et Société, Gouvernement du Québec, tome 2, pp. 7-90.
- MORIN, Y.-C. (1979) «La morphophonologie des pronoms clitiques en français populaire», dans *Cahiers de linguistique*, n°9, Université du Québec, pp. 1-36.
- OSTIGUY, L. (1979) La chute de la consonne /l/ dans les articles définis et les pronoms clitiques en français montréalais, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.
- Programme d'étude, Primaire, Français (1979) Direction des programmes, Service du primaire, Ministère de l'Éducation du Québec.
- PUPIER, P. et L. Légaré (1973) «L'effacement du /l/ dans les articles définis et les clitiques en français de Montréal», dans Glossa, Vol. 7, n°1, pp. 63-80.
- REID, E. (1978) «Social and stylistic Variation in the Speech of Children: Some Evidences from Edimburg», dans Sociolinguistics Patterns in British English, A.P. Trudgill (réd.), London, pp. 159-171.

- ROY, M.-M., C. Lefebvre et A. Régimbald (1982) «Acquisition de la norme et de la structure linguistique des relatives chez deux groupes d'adolescents montréalais» dans La syntaxe comparée du français standard et populaire : approches formelles et fonctionnelles, Éditeur officiel du Québec, tome 2, pp. 321-361.
- SANKOFF, D., G. Sankoff, S. Laberge et M. Topham (1976) «Méthodes d'échantillonnage et utilisation de l'ordinateur dans l'étude de la variation grammaticale», La sociolinguistique au Québec, Cahier de linguistique, P.U.Q., Montréal, pp. 85-126.
- SANKOFF, G. et P. Thibault (1977) «L'alternance entre les auxiliaires avoir et être en français parlé à Montréal», La langue française, n°45, pp. 81-108.
- SANTERRE, L., D. Noiseux et L. Ostiguy (1977) «La chute du /l/ dans les articles et les pronoms clitiques en français québécois», dans Fourth Lacus Forum, Hornbeam Press, pp. 530-538.
- SANTERRE, L. et J. Milo (1978) «Diphtongization in Montréal French», dans Linguistics Variation: Models and Methods, D. Sankoff (réd.), Academic Press, pp. 173-184.
- SANTERRE, L., S.-P. Dufour et S. McDuff (1985) «La perception de la diphtongaison: son importance dans les grands corpus», Revue de l'association québécoise de linguistique, Volume 4, n°4, partie 1, pp. 35-53.
- TOUSIGNANT, C. (1978) La liaison consonantique en français montréalais, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.
- URE, J. et J. Ellis (1977) «Register in Descriptive Linguistics and Linguistic Sociology» dans Issues in Sociolinguistics, Oscal Uribe-Villegas, Mouton, La Haye, pp. 197-241.
- WESDORP, H. (1983) Research vs. Tradition: the Unequal Fight; the Evaluation of the Traditional Grammar Curriculum in the Netherlands, SCO-cahier, n°20, Amsterdam, Hollande.
- WILKINSON, A. (1971) The Foundations of Language, London, Oxford University Press, pp. 32-34.